

"Enseigner-Former-Employer pour l'accueil des enfants en province de Luxembourg" (EFE) Les plateformes territoriales

GT Plaf': Procès-Verbal du 9 septembre 2019 (Libramont-ONE)

Prochaine rencontre planifiée le 16 décembre 2019 – 17h – Libramont-ONE

Coordonné par



Avec le soutien de



<u>Présent-e-s</u>: Annabelle Kaloo, Audrey François, Jérôme Serlez, Jocelyne Couset, Marthe Toussaint,

Véronique Lempereur, Xavier Goossens

Excusée : Anne-Sophie Thiry

Ordre du jour

Approbation du PV du 9.7.19	1
Etat des lieux	1
GT Plaf'	1
Thématique(s) souhaitée(s) par les participant-e-s	1
Composition des plateformes territoriales	2
Plateforme Nord	2
Plateforme Sud-Est	2
Plateforme Sud-Ouest	3
Récapitulatif des rencontres	3
Comment envisager l'animation des prochaines rencontres ?	4
Note pour les échanges	4
Rappel du rôle de l'animateur/trice	5
Procédure de communication au sein des plateformes	6
Diffusion des mails et coordonnées ?	6
Création d'un réseau de communication entre les participant-e-s?	6
Agenda	6

Approbation du PV du 9.7.19

Des modifications de forme ont été apportées au PV du 9.7.19. Cette dernière version a été précédemment envoyée via mail aux membres du GT Plaf' qui l'approuvent ce jour. La version papier est distribuée ce 9.9.19.

Etat des lieux

GT Plaf'

Audrey informe les personnes présentes de la démission de François Goffinet (jusqu'alors conseiller pédagogique de la Fédération Wallonie-Bruxelles Enseignement). Ne faisant plus partie du GT Plaf', le secteur enseignement/formation n'est plus représenté au sein de ce Groupe de Travail. Audrey va relancer les contacts avec les différents partenaires pour assurer une représentation de ce secteur.

Thématique(s) souhaitée(s) par les participant-e-s

Suite à la dernière rencontre du GT Plaf', un mail a été envoyé à tous/tes les participant-e-s leur demandant, entre autres choses, de communiquer la/les thématique(s) qu'ils/elles souhaitent aborder avec les professionnel-le-s de leur plateforme territoriale. Malgré plusieurs réponses reçues, aucune thématique n'a été communiquée à la date du 9.9.19.

Note de la rédaction: le 11.09.19, un duo de participantes (secteur enseignement) de la plateforme NORD ont communiqué leur souhait d'approfondir « l'évaluation des stagiaires en fin de stage ». Les participantes mentionnent que, pour leurs élèves de 5^{ème} année, il serait important d'échanger sur les attitudes professionnelles (bases du métier intégrées au cours de déontologie) et sur le mode d'évaluation de ces attitudes professionnelles. Les deux participantes mentionnent qu'elles auront, pour la prochaine rencontre, tous leurs documents à leur disposition en vue de les partager avec les autres participant-e-s et d'échanger autour de ces outils.

Composition des plateformes territoriales

Plateforme Nord

- Fabienne Gillard : formatrice IFAPME
- 2. Anne Lefrançois : accueillante Accueil Assistance (au sein de lieux d'accueil collectifs et en famille ; 0-3 + 3-12)
- 3. Eliane Renard : assistante sociale Service d'Accueillant-e-s d'Enfants (accueil à caractère familial ; 0-3)
- 4. Carine Paquet ou Chantal Bultot (selon les disponibilités) : coaccueillantes conventionnées (accueil à caractère familial ; 0-3)
- 5. Catherine Thomas : coordinatrice ONE
- 6. Valentine Vonèche: responsable milieu d'accueil collectif (0-3)
- 7. Emilie Sovet: responsable milieu d'accueil collectif (0-3)
- 8. Bernadette Cornet : enseignante puériculture (AR La Roche)
- 9. Coraline Schevers : Enseignante puériculture (AR La Roche)
- 10. Isabelle Lambert : enseignante éducateurs/trices spécialisé-e-s (HERS)
- 11. Anouchka Mailleux : responsable milieux d'accueil collectifs (0-3) + coordinatrice Accueil Temps libre (3-12)

Plateforme Sud-Est

- 1. Mélanie Ravet : accueillante Accueil Assistance (au sein de lieux d'accueil collectifs et en famille ; 0-3 + 3-12)
- 2. Marie-Christine Guillaume : coordinatrice ONE
- 3. Fanny Vorillion : formatrice IFAPME
- 4. Aurélie Schoonvaere : responsable milieux d'accueil collectif (0-3)
- 5. Nicolas Bauduin : coordinateur Accueil Temps libre (3-12)
- 6. Françoise Dupont : assistante sociale Service d'Accueillant-e-s d'Enfants (accueil à caractère familial ; 0-3) et formatrice IFAPME
- 7. Bénédicte Haesevoets : responsable milieu d'accueil collectif (0-3)
- 8. Hei Jin Zune : responsable milieu d'accueil collectif (0-3)
- 9. Edwige Sarzi: responsable milieu d'accueil collectif (0-3)
- 10. Stéphanie Adam : responsable milieu d'accueil collectif (0-3)
- 11. Aurélie Dazy : responsable milieu d'accueil collectif (0-3)
- 12. Kathy Dejasse : accueillante Service d'Accueillant-e-s d'Enfants (accueil à caractère familial ; 0-3)
- 13. Cécile Welvaert : responsable milieu d'accueil collectif (0-3)
- 14. Aurélie Gailly : enseignante puériculture (INDA)
- 15. Sabine Wilmès : enseignante agent d'éducation (INDA)
- 16. Elisabeth Tonglet : enseignante auxiliaires de l'enfance (IEPSCF)
- 17. Isabelle Lambert : enseignante éducateurs/trices spécialisé-e-s (HERS)
- 18. Karine Werner: responsable milieu d'accueil collectif (0-3)
- 19. Mélanie Pilotto : responsable milieu d'accueil collectif (0-3)

Au vu du nombre de personnes inscrites à la plateforme territoriale du Sud-Est de la province de Luxembourg (19 personnes), les coordinatrices accueil de l'ONE travaillant sur cette région ont été

contactées pour savoir si elles accepteraient de suivre 2 groupes. Malheureusement, cela n'est pas envisageable pour elles. Après discussion, il est convenu que

- Marthe tente l'animation avec l'ensemble de groupe en leur demandant leur ressenti sur la question ;
- une attention particulière sera portée au choix de la salle ;
- malgré que cela engendre une non-représentation de l'ONE au sein des échanges, l'option sous-groupes n'est pas exclue malgré qu'elle ne soit pas privilégiée. Dans ce cas, Marthe veillera à ce que des moments en groupe complet permettent à tous/tes les participant-e-s d'échanger avec la coordinatrice accueil ONE.

Plateforme Sud-Ouest

- 1. Virginie Charton : responsable milieu d'accueil collectif (0-3)
- 2. Charline Leriche: coordinatrice Accueil Temps libre (3-12)
- 3. Claire Adam : responsable milieu d'accueil collectif (0-3)
- 4. Françoise Gérardy: enseignante auxiliaires de l'enfance (IEPSCF)
- 5. Bernadette Diseur : responsable milieu d'accueil collectif (0-3)
- 6. Sylviane Monarc : responsable milieu d'accueil collectif (0-3)
- 7. Marie-Paule Grandelet : accueillante extra-scolaire (3-12)
- 8. Marie-Pierre Baudoin : coordinatrice ONE
- 9. Hélène Gali : enseignante puériculture (AR Izel)
- 10. Valérie Taillieu : enseignante instituteurs/trices préscolaires (HERS)
- 11. Florence Rossignon: responsable service Accueil Assistance (lieux d'accueil collectifs et en famille; 0-3 + 3-12)
- 12. Sandrine Chalon: coordinatrice Accueil Temps libre (3-12)

Récapitulatif des rencontres¹

Plateformes territoriales	Nord	Sud-Est	Sud-Ouest
Rencontre 1	Le 22 mai 2019 (13h30-16h30) à Aye (milieu d'accueil)	Le 13 juin 2019 (9h30-12h30) à Arlon (administration communale de milieux d'accueil)	Le 21 juin 2019 (9h30-12h30) à Virton (établissement d'enseignement de Promotion sociale)
	Reporting par Véronique	Reporting par Jocelyne et Audrey	Reporting par Jocelyne et Audrey
	Présences 1 ONE 4 S/M/O 1 E/F = 6 personnes	Présences 1 ONE 9 S/M/O 3 E/F 1 S/M/O + E/F =14 personnes	Présences 1 ONE 6 S/M/O 3 E/F = 10 personnes
Rencontre 2	Le 20 novembre 2019 (13h30-16h30) à La- Roche-en-Ardenne (établissement d'enseignement de plein exercice)	Le 24 octobre 2019 (13h30-16h30) à Etalle (administration communale d'un lieu d'accueil)	Le -4- 11 octobre 2019 ² (9h30-12h30) à Izel (établissement d'enseignement de plein exercice)
Animation	Jérôme	Marthe	Marthe

¹ ONE = Office de la Naissance et de l'Enfance – S/M/O = services/milieux/opérateurs d'accueil – E/F = enseignement/formation

² Note de la rédaction : la date communiquée le 9.9.19 était le 4 octobre 2019. Toutefois, afin d'assurer la représentation de l'ONE, la rencontre a dû être déplacée au 11 octobre 2019.

Composition du groupe	1 ONE 6 S/M/O 4 E/F = 11 personnes	1 ONE 12 S/M/O 5 E/F 1 S/M/O + E/F = 19 personnes	1 ONE 8 S/M/O 3 E/F = 12 personnes
-----------------------	---	---	---

Comment envisager l'animation des prochaines rencontres ?

Malgré qu'aucune thématique n'ait été proposée par les participant-e-s³, il est important de garder à l'esprit que des thématiques peuvent encore émergées et pourront émergées le jour J. En effet, ayant en tête la prochaine rencontre, ils/elles vivront peut-être des situations (dans les jours qui précèdent) qu'ils/elles auront envie de partager à l'ensemble du groupe. Pour répondre à leurs besoins mais aussi pour partir de situations « incarnées », il sera donc important de laisser la place à la survenue de ces thématiques/situations.

Après discussion, il est convenu ce qui suit :

- 1. Rappel des règles et explication du déroulement de la rencontre
- 2. Tour de table
 - o Qui suis-je?
 - Quelles sont mes attentes relatives à cette rencontre ?
 Attention : préciser que toutes les attentes ne pourront être prises en compte. Il est toutefois important qu'elles soient entendues en vue des rencontres futures par exemple
- 3. Approbation du PV
 - o Distribution du PV aux personnes ne l'ayant pas imprimé
 - o Laisser un temps individuel de (re)lecture
 - o Approbation ou rectification du PV
- 4. Echanges
 - Soit sur base d'une thématique/situation amenée par un-e participant-e-s
 - Soit sur base du PV (et donc au départ des échanges de la première rencontre) :
 - Qu'est ce qui me pose question ?
 - Qu'est-ce qui m'interpelle ?
 - Depuis, comment ai-je cheminé ?
 - Soit sur base des thématiques mentionnées dans les attentes du PV de la précédente rencontre :
 - Qu'est-ce que je peux mettre en place pour y répondre ?
 - Sous l'angle d'une thématique, quels sont les rôles de chacun-e et les attentes par rapport aux autres sommets du triangle?
- 5. Evaluation et agenda

Note pour les échanges

- Pour certaines thématiques, les participant-e-s ont « fait le tour » et sont arrivé-e-s à un consensus. Approfondir ces thématiques ne s'avère pas nécessairement indispensable.
- Il est important de ne pas se focaliser sur l'encadrement du/de la stagiaire, de dépasser cette question pour aborder des thématiques de fond concernant l'accueil des enfants.

 Extrait du PV du 9.7.19: « Attention à ne pas concentrer les échanges exclusivement sur l'accueil/l'accompagnement des stagiaires mais aussi sur les différentes conceptions de l'enfant, de l'accueil, ... et sur les pratiques d'accueil des enfants. [...] Dans certains cas, la thématique des stagiaires a été un tremplin permettant aux participant-e-s de rebondir sur d'autres thématiques. [...] Le stagiaire est l'occasion de se remettre en question soimême... ».

³ A la date du 9.9.19. Voir note de la rédaction page 2.

- Il semble que les participant-e-s aient besoin d'échanger sur du concret. Il est donc important de rester ouvert à ce type d'échange au risque de rester en surface et de ne pas répondre aux besoins des participant-e-s. A la fin de cette seconde rencontre, il serait intéressant que les participant-e-s aient le sentiment d'avoir appris des un-e-s et des autres.
- Lors de la première rencontre, il semblerait que les participant-e-s soient restés dans des échanges de l'ordre du politiquement correcte. Cela peut être dû au fait que certain-e-s participant-e-s ne se connaissaient pas. Lors de cette seconde rencontre, les échanges pourront être plus « profonds ».
- Les enseignant-e-s et formateurs/trices doivent répondre à certaines balises (profil métier, programme, ...). Toutefois, la question à leur renvoyer est de savoir ce qu'ils/elles peuvent intégrer au sein même de ces balises. Pour tous les sommets du triangle, il est question de savoir ce que chacun-e peut amener dans le contexte qui est le sien, dans sa sphère de responsabilité.
- Pour les échanges de la plateforme Nord : au vu du souhait des participant-e-s d'échanger à propos de leurs outils d'observation et d'évaluation des pratiques, un mail de rappel leur sera envoyé leur proposant de se munir des outils qu'ils/elles souhaitent partager avec l'ensemble du groupe. Comme il l'a été mentionné lors de la réunion du 9.7.19, ce n'est pas le produit final qui est intéressant mais la démarche qui a été mise en œuvre et les réflexions qui ont été menées notamment à propos des critères de qualité. Il sera donc important (dans la communication et dans l'animation) de veiller à ce que soient mises en avant les démarches d'élaboration des outils et donc les réflexions de fond menées.

Rappel du rôle de l'animateur/trice

« Le rôle de l'animateur/trice est de soutenir les échanges entre les participant-e-s en mettant en évidence les consensus et divergences [...]. L'animateur/trice oriente donc la forme mais pas le fond (contenu), même si les échanges restent « en surface » et que certain-e-s participant-e-s sont plus avancé-e-s que d'autres dans leurs réflexions. [...] L'approfondissement des représentations de chacun-e est donc visé par l'échange entre les participant-e-s. » (extrait du PV de la réunion du GT Plaf' du 7/9/19). Si un propos est effectivement interpelant, il reviendra à l'animateur/trice de questionner les autres membres du groupe pour les amener à interpeler ce propos, à l'enrichir, à l'approfondir.

Note de la rédaction:

- 1. Le rôle de l'animateur/trice est de soutenir les échanges au sein du groupe en questionnant/interpelant le groupe, c'est-à-dire les 3 secteurs représentés dans le triangle:
 - Du côté de l'enseignement/la formation, comment intégrez-vous cette question dans vos cours ?
 - Du côté de l'accueil, comment mettez-vous en pratique cette question ?
 - Du côté de l'ONE, quels sont les outils qui approfondissent cette question et comment ? Quel est le positionnement de l'ONE ?
- 2. Le rôle de l'animateur/trice n'est pas d'affirmer des propos sous l'angle d'un des trois secteurs mais de questionner ces propos aux 3 secteurs.
- 3. Il n'est pas demandé à l'animateur/trice d'apporter du contenu comme ce serait le cas dans le cadre d'une formation mais de faire émerger le contenu par la dynamique de groupe. Dans ce cas, il se peut que l'animateur/trice doive faire le deuil de certains contenus qui peuvent de ne pas émerger.
- 4. Lorsqu'un propos est jugé interpelant par l'animateur/trice (au vu de son expertise et de sa connaissance des enjeux du secteur), il lui revient
 - a. de questionner/interpeler le groupe (voir 1 et 2);
 - b. de garder en mémoire ce propos/la thématique pour, si l'opportunité se présente, réorienter/requestionner le groupe sur cet élément (voir 1 et 2);

c. d'inviter les participant-e-s à y réfléchir et, si ils/elles le souhaitent, à réinterpeler/requestionner le groupe (plus tard ou lors d'une prochaine rencontre). Dans ce cas, l'animateur/trice peut se permettre d'exprimer son interpellation (en respectant le point 2, c'est-à-dire sans affirmer des propos sous l'angle d'un des trois secteurs).

Si les propos interpelant impliquent des risques de l'ordre du danger pour autrui, qu'aucun-e participant-e n'intervient/n'ose intervenir et que, au vu de la teneur des propos, le point b et c n'est pas envisageable, l'animateur/trice peut se permettre d'interpeler directement la personne. Dans ce cas, l'animateur/trice est invité-e à en faire part au GT Plaf'.

Procédure de communication au sein des plateformes

Diffusion des mails et coordonnées ?

Point reporté à la prochaine rencontre du GT Plaf'

Création d'un réseau de communication entre les participant-e-s?

Point reporté à la prochaine rencontre du GT Plaf'

Agenda

La prochaine rencontre du GT Plaf' est planifiée le 16 décembre 2019 à 17h.

A l'ordre du jour :

- Approbation du PV du 9.9.19
- Retour des secondes rencontres des plateformes territoriales
- Planification des prochaines rencontres sur base des PV des 3 rencontres (à lire au préalable)
 - → Comment envisager les prochaines rencontres ?
- Procédure de communication au sein des plateformes
 - → Diffusion des mails et coordonnées ?
 - → Création d'un réseau entre les participant-e-s permettant de favoriser la communication d'information (concernant d'éventuels événements par exemple) ?

MERCI À TOUTES ET À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION...